

Strasbourg, le 26 mai 2015

EPAS (2015) 42

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

9^e réunion du Comité de direction de l'APES (réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

Conseil de l'Europe, Strasbourg
Palais de l'Europe, salle 10

20-21 mai 2015

Liste de Décisions

Mercredi 20 mai : Première partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

1. Ouverture de la réunion

M^{me} Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à la Lituanie qui participe à la réunion pour la première fois en qualité de 36^e Etat membre de l'APES.

M^{me} Wendela Kuper communique aux participants les tristes nouvelles que sont les décès, au cours de l'année écoulée, de Predrag Manoljovic (ancien Président du Comité consultatif), de George Walker (ancien Chef du secteur des sports au Conseil de l'Europe) et de Jo Vanhecke (Président du Comité permanent de la Convention européenne sur la violence de spectateurs).

2. Adoption de l'ordre du jour

Les Comités adoptent l'ordre du jour sans aucun amendement, tel qu'il figure à l'annexe I à la présente liste de décisions.

3. Discussion et échange avec l'invitée spéciale

3.1 Le rôle de la CEB et les possibilités de financement relatives aux installations et infrastructures sportives

Les Comités prennent acte de l'exposé de M^{me} Giusi Pajardi, Chef du Secrétariat de l'Accord partiel sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB). Son exposé se concentre sur les possibilités de financement grâce à des prêts consentis à des taux favorables par la CEB aux Etats membres pour financer la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives et d'équipements de loisirs à l'échelon national ainsi qu'au niveau des municipalités urbaines et rurales. Les délégations ont la possibilité de poser des questions à M^{me} Pajardi à la fin de son exposé. Suite à une question de la délégation marocaine, M^{me} Pajardi confirme que la Banque sélectionne les projets à financer au cas par cas.

Le Secrétariat ajoute qu'un séminaire sur cette question pourrait être organisé au niveau des pouvoirs locaux dans tout Etat membre qui serait intéressé.

4. Rapports et activités

4.1 Listes de décisions des précédentes réunions statutaires

Les Comités prennent acte des rapports de la 8^e réunion plénière conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES (21-22 mai 2014) ainsi que du Bureau du Comité de direction de l'APES (13 novembre 2014 et 16 mars 2015).

S'agissant de la décision prise lors de la 8^e réunion sous le point 4.1.b (Coopération avec des organisations tierces), la déléguée de la Finlande demande quelles suites lui ont été données. Le Secrétariat explique qu'aucun accord officiel n'a été conclu que ce soit avec la FIFA ou le CIO mais des suites ont été données sous forme de réunions à haut niveau du Secrétaire Général, M. Jagland, avec Thomas Bach et Sepp Blatter ; les deux organisations soutiennent sans réserve la nouvelle Convention et sont disposées à transmettre le message aux pays non européens concernant sa signature et sa ratification.

4.2 Réseau des régulateurs nationaux du marché des paris sportifs

Les Comités prennent acte des conclusions de la 2^e réunion du Réseau tenue à La Haye (11 décembre 2014) et de la 3^e réunion du Réseau tenue à Oslo (18 mars 2015).

Le Secrétariat informe les Comités qu'au cours de l'année 2014, les Délégués des Ministres ont renouvelé le mandat du Réseau pour deux années supplémentaires, soit jusqu'à la fin de 2016. Il devrait continuer à travailler jusque-là sous l'égide de l'APES. Si la Convention entre en vigueur en 2017, le nouveau Comité de suivi de la Convention pourrait alors établir, si nécessaire, un groupe de travail spécialisé, composé de membres des autorités nationales de régulation. Nick Tofiluk (RU) a été réélu président du Réseau jusqu'en 2016. Le Réseau s'emploie actuellement à mettre à jour une étude menée sur le suivi des paris sportifs et la détection des fraudes en recueillant des informations sur la méthodologie et les meilleures pratiques. Désormais, le Réseau possède un site web restreint (actuellement à l'essai) où il peut utiliser une plateforme sécurisée pour l'échange d'idées et de documentation.

La Présidente invite les Etats à vérifier la nomination de leurs délégués nationaux au sein de ce Réseau afin d'accroître les effectifs et la crédibilité du Réseau.

4.3 Activités des Comités conventionnels

Les Comités prennent acte du compte rendu oral de M. Sergey Khrychikov sur les derniers développements dans le secteur des Conventions.

M. Khrychikov mentionne, en particulier, les deux nouvelles recommandations que le Groupe de suivi élabore actuellement sur, d'une part, la création d'organes disciplinaires indépendants (procès équitable pour les athlètes) conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et sur, d'autre part, la communication d'informations entre les agences gouvernementales et les organisations nationales antidopage (ONAD). Il ajoute que des visites de suivi ont été effectuées l'année dernière au Monténégro, en Moldova et en Albanie. En 2015, des visites ont déjà eu lieu au Bélarus et à Malte et deux autres sont prévues (en Géorgie et au Royaume-Uni). M. Khrychikov invite les Etats à encourager les conseillers juridiques de leur ONAD à assister à un séminaire sur les organes disciplinaires indépendants concernant les cas de dopage qui est coorganisé avec l'Agence antidopage de Norvège le 31 août et 1^{er} septembre 2015 à Homenkollen, tout près d'Oslo.

S'agissant de la violence de spectateurs, M. Khrychikov souligne qu'une importante conférence internationale est en cours de préparation en coopération avec les autorités belges afin de célébrer le 30^e anniversaire de la Convention en 2015. La conférence, qui aura lieu le 17 juin, à Bruxelles, rassemblera des représentants gouvernementaux, les instances dirigeantes du football et des joueurs du Liverpool FC et de la Juventus ; la journée comprendra une cérémonie spéciale du souvenir dans le stade Roi Baudouin en commémoration de la catastrophe du Heysel. M. Khrychikov encourage les Etats à accepter l'invitation à participer à cet événement qui leur est adressée. Il fait, en outre, le point sur la version révisée de la Convention qui devrait être approuvée par le Comité des Ministres en mars 2016. En ce qui concerne les visites de suivi, l'une d'entre elles a déjà eu lieu en France en préparation de l'Euro 2016 et une autre pourrait être organisée au printemps 2016 en Russie.

Le Secrétariat de l'APES réaffirme son attachement à une coopération étroite et suivie entre le secteur des Conventions et le personnel de l'APES.

Le délégué de l'Azerbaïdjan annonce qu'avec le concours du Parlement national, un nouvel article sur la violence de spectateurs a été adopté et sera intégré dans la législation azerbaïdjanaise sur le sport (alors que, jusqu'ici, cette question n'était mentionnée que dans le droit pénal).

4.4 Nouvelles récentes du Conseil de l'Europe

Comité des Ministres

Le Secrétariat rend compte des faits nouveaux concernant le Comité des Ministres, dont la récente transmission de la présidence à la Bosnie-Herzégovine et les discussions en cours sur le budget 2016-2017 de l'Organisation qui inclut un éventuel renfort de personnel pour la nouvelle Convention.

Assemblée parlementaire

Après avoir écouté un exposé de M. Michael Connarty sur la récente Résolution 2053 (2015) de l'APCE concernant « La réforme de la gouvernance du football », les Comités tiennent un échange de vues sur la corruption dans le sport avec M. Connarty et, plus particulièrement, sur les moyens d'assurer une application universelle de la bonne gouvernance en recourant aux instruments existants et au dialogue tout en gardant à l'esprit la notion d'autonomie du mouvement sportif. La question de la réputation de la Suisse en rapport avec la gouvernance de la FIFA est soulevée ; à ce propos, le délégué de la Suisse confirme que ses autorités sont pleinement conscientes de leurs responsabilités en la matière.

Le Secrétariat ajoute que deux nouveaux rapports de l'APCE sont en préparation : l'un sur la lutte contre le dopage et l'autre sur le sport pour tous.

4.5 Avancement des activités de l'APES en cours

Les comités prennent acte des informations actualisées fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement des activités du Programme 2015. Le Secrétariat ajoute qu'il entend organiser, au nom de l'APES, deux manifestations parallèles : l'une dans le cadre de la Conférence « Play the Game » les 26-28 octobre à Aarhus et l'autre dans le cadre de la Conférence des Parties de l'Unesco à Paris, le 29 octobre.

5. Etablissement de normes et suivi

5.1 Rapport d'étape sur les signatures et ratifications de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et futures activités de promotion

5.1.a Résumé des sous-groupes de la Conférence internationale sur la promotion et la mise en œuvre de la Convention, Oslo, 17-18 mars 2015

Les Comités prennent acte du compte rendu succinct de cette Conférence et de l'exposé par le Secrétariat des principales conclusions concernant notamment les diverses approches nationales relatives à l'établissement des plateformes.

Le délégué de la Norvège remercie le Secrétariat de l'APES de sa fructueuse coopération avec le ministère norvégien pour l'organisation de la Conférence. Il remercie, en outre, les participants qui ont fait de cette Conférence un succès. Il est important, à ses yeux, que les Etats continuent d'établir des plans au sujet des plateformes nationales même s'ils n'ont pas encore mené à terme le processus de ratification. Il attend avec intérêt de voir comment la situation évoluera une fois que la Convention entrera en vigueur. Il suggère que le Comité de direction de l'APES commence à préparer l'ordre du jour de la première réunion du Comité de suivi et fasse des propositions à cet égard car il se peut que de nombreux Etats ne soient pas en mesure d'y participer.

Le délégué de la Lettonie rappelle aux Comités les discussions tenues lors de la récente réunion du groupe de travail de l'UE sur le sport, dont la Lettonie assume la présidence, et les questions juridiques qui ont été soulevées à cette occasion.

5.1.b Coopération avec des organisations tierces

Les Comités prennent acte de la brève mise à jour présentée par le Secrétariat sur les contacts en cours avec des organisations partenaires, notamment l'UNODC, le CIO, la FIFA, l'Organisation des Etats américains et les Loteries européennes, pour faire connaître la Convention dans les pays non européens.

5.1.c Contribution financière des Etats non membres du Conseil de l'Europe au coût de la Convention, en particulier lorsque combinée à l'adhésion à l'APES

Les Comités prennent acte de la mise à jour présentée par le Secrétariat et de l'état d'avancement de l'examen de cette question par les Délégués des Ministres. Le Secrétariat ne remettra pas cette question à l'ordre du jour du GR-PBA sans avoir le soutien inconditionnel des Etats membres de l'APES et des représentations permanentes. Dans cette optique, la Présidente demande aux Etats qui ont des commentaires ou des doutes à formuler sur ce document de les communiquer à la présidence ou au Secrétariat dans les jours à venir de sorte que le processus puisse se poursuivre.

5.1.d Signature de la Convention par des Etats non européens

Les Comités prennent acte de la mise à jour présentée par le Secrétariat sur l'organisation d'une deuxième cérémonie de signature qui pourrait se dérouler au cours de la Conférence des Parties de

l'Unesco les 29 et 30 octobre 2015 à Paris. Le meilleur moment pour organiser cet événement serait en 2016, pendant les Jeux olympiques d'été auxquels assisteront des ministres et des ambassadeurs.

5.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Les participants discutent des meilleurs moyens de promouvoir et de mettre en œuvre cette recommandation au sein des Etats membres.

La déléguée de la Finlande informe les comités que, suite à la Conférence du Groupe de travail international (GTI) de l'an dernier sur les femmes et le sport qui s'est tenue à Helsinki, la Fédération nationale des sports a déjà mis en œuvre certaines activités de suivi qui vont de pair avec la recommandation, et notamment transmis la recommandation aux organisations sportives. Elle ajoute qu'elle sera traduite en finnois et éventuellement en suédois pour lui donner une meilleure visibilité. Quant aux activités de l'APES, elle suggère, pour commencer, de donner la priorité à l'envoi d'un questionnaire et à la collecte des bonnes pratiques.

La déléguée de l'ENGSO rappelle aux représentants gouvernementaux que leur soutien politique est essentiel pour faire évoluer l'égalité entre les sexes dans le sport. Elle se demande si l'APES devrait signer la Déclaration de Brighton plus Helsinki 2014 étant donné qu'un grand nombre de délégués au sein de l'APES ont récemment changé. Elle recommande, en outre, de coopérer plus étroitement sur cette question avec l'un des membres du Comité consultatif, à savoir l'EWS (Réseau européen « Femmes et Sport »).

Décision : le Comité de direction charge le secrétariat de lancer un questionnaire sur les mesures mentionnées dans la Recommandation CM/Rec(2015)2 et de collecter les bonnes pratiques et instruments des Etats membres. Le Comité de direction demande à son Bureau de suivre cette activité.

5.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations

Les participants discutent des meilleurs moyens de promouvoir et de mettre en œuvre cette recommandation au sein des Etats membres.

La déléguée de la Finlande recommande de tenir l'Unicef au courant si la décision est prise d'organiser des activités conjointes avec l'Union africaine, le Mouvement sportif (UEFA, CAF) et l'Organisation internationale des migrations.

Le délégué de la France suggère de pressentir la Conférence des ministres de la Jeunesse et du Sport de la Francophonie (CONFESJES) pour voir si elle serait intéressée par ce thème.

Le délégué de l'Azerbaïdjan affirme que son pays a pris des mesures administratives par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères pour mieux protéger les jeunes sportifs en améliorant le processus de délivrance de visas aux jeunes athlètes.

D'autres délégués font observer que les vecteurs potentiels de sensibilisation sont la Convention sur la manipulation de compétitions sportives (notamment la migration de jeunes footballeurs à des fins de truchage de matchs), l'Association Foot solidaire et la Campagne « Children Win » organisée par Terre des Hommes.

Décision : le Comité de direction charge le Bureau d'établir un plan de coopération.

5.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres comme la lutte en cage

Les Comités prennent acte du compte rendu succinct de la Table ronde tenue le 12 novembre 2014, à Paris et discutent des initiatives à prendre concernant cette recommandation.

Les délégués de l'Islande, de la Lettonie et du Monténégro estiment que des informations complémentaires sont nécessaires sur la reconnaissance des sports de combat, les bonnes pratiques existantes et les aspects sanitaires des arts martiaux mixtes (MMA).

Décision : pour commencer, le Comité de direction demande au Secrétariat de recueillir des informations complémentaires afin de fournir aux gouvernements davantage d'outils pour bien traiter cette question.

5.5 Respect des engagements - Harmonisation des procédures

Le Comité de direction prend acte de l'exposé de la déléguée de la Finlande sur l'état actuel du projet de révision des modalités pratiques pour les visites de suivi.

Pour l'APES, la prochaine étape consistera à élaborer une annexe précisant les modalités spécifiques pour les visites organisées au titre de la Charte européenne du sport ou du Code d'éthique sportive. Le Secrétariat suggère d'inclure, par exemple, une référence au type de personnes qui pourraient faire l'objet d'une visite. Il s'agirait non pas d'une liste de contrôle mais d'orientations pour aider le pays hôte à établir le programme.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'élaborer un projet d'annexe à temps pour être examiné à la prochaine réunion du Bureau.

5.6 Visite consultative – Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Secrétariat présente ses excuses pour le retard avec lequel il communiquera le projet de rapport de la visite qui devait être prêt pour la réunion. Le rapport vient juste d'être transmis aux autorités géorgiennes pour une première vérification des faits et aux membres de l'équipe consultative pour recueillir leurs réactions.

Le Secrétariat fait un bref résumé des projets de recommandation qui figurent dans le rapport soulignant les préoccupations relatives à la gestion des équipements sportifs et à la formation des entraîneurs.

Le délégué de la Géorgie reconnaît l'existence des problèmes que signale le rapport et confirme le ferme engagement politique du Gouvernement géorgien à se conformer aux normes européennes. Il considère que les visites consultatives représentent une grande valeur ajoutée pour les Etats membres de l'APES car elles permettent à des experts chevronnés de partager leurs expériences sur l'élaboration des politiques nationales en matière de sport.

Evoquant les visites consultatives antérieures, notamment en Albanie, le délégué de la Slovénie demande si l'APES pourrait apporter une assistance renforcée aux pays qui en ont encore besoin pour mener à bien leur processus de transformation en les faisant, par exemple, profiter de notre expérience en matière de refonte des lois sur le sport.

La déléguée de l'ENGSO confirme qu'à l'instar du délégué du Monténégro, elle soutiendra sans réserve l'APES pour toute assistance apportée à l'Albanie.

Le Secrétariat mentionne les plans d'action nationaux qui sont actuellement en cours d'élaboration au sein du Conseil de l'Europe et dans lesquels s'inscrivent les activités de coopération. Le Secrétariat de l'APES a soumis une proposition pour l'Albanie et attend la réaction de la Direction Générale des Programmes (ODG-PROG) qui coordonne ces plans. Il entend faire de même pour les plans d'action nationaux des autres Etats qui ont bénéficié récemment de visites relatives au respect des engagements.

6. Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

6.1 Comité de direction : nouveaux Etats membres et observateurs

Les Comités prennent acte de l'exposé oral du Secrétariat concernant la situation de la Turquie, de l'Italie et de la Belgique.

6.2 Comité consultatif : renouvellement des membres

Décision : le Comité de direction approuve le renouvellement de huit organisations dont l'adhésion vient à échéance en 2015 (ENGSO, UEFA, TAFISA Europe, EGLSF, Association « la paix par le sport », l'Association européenne de rugby, le Réseau européen des athlètes étudiants et la Fédération internationale du sport universitaire).

Une autre organisation (Union européenne de judo) dont l'adhésion vient aussi à échéance n'en a pas demandé le renouvellement avant cette 9^e réunion et, par conséquent, le Comité de direction n'examine pas son cas.

La Présidente demande au Comité consultatif de garder à l'esprit le critère de contribution active lors de la révision de son mandat.

7. Aperçu de l'actualité sur la coopération internationale dans le domaine du sport

Exposés de M. Kevin Carpenter, Consultant, LawInSport :

7.1 du point de vue gouvernemental

7.2 du point de vue non gouvernemental

Les Comités se félicitent et prennent acte des exposés de M. Kevin Carpenter concernant la coopération internationale sur les politiques sportives tant du point de vue des gouvernements que de celui du Mouvement sportif en 2014 et les tendances pour 2015. Les documents sont disponibles sous la rubrique « Etudes et comptes rendus » du site web de l'APES.

8. Priorités du Programme d'activités 2016

Les Comités prennent acte de l'exposé du Secrétariat et examinent les priorités du Programme d'activités 2016 de l'APES. Plusieurs délégations suggèrent de mettre davantage l'accent sur les activités fondamentales comme la bonne gouvernance et les droits de l'homme (suivi des résolutions de Macolin) ou sur un suivi adéquat des recommandations existantes plutôt que de lancer de nouvelles idées. Au vu des précédentes discussions sur les visites consultatives, des activités dans les pays concernés pourraient être éventuellement ajoutées à la liste.

Eu égard aux priorités fixées d'un commun accord et aux premiers commentaires, la Présidente demande au Secrétariat d'actualiser le projet de liste d'activités pour approbation le deuxième jour de la réunion.

Jeudi 21 mai : Comité de direction et Comité consultatif

9. Réunions ministérielles

9.1 Suivi de la 13^e Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables du sport (MSL13)

Les Comités prennent acte des progrès réalisés jusqu'ici dans la mise en œuvre des résolutions de la Conférence.

9.2 14^e Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables du sport (MSL14) - 2016

Les Comités prennent acte des déclarations faites par les délégués des pays candidats : la Géorgie et la Hongrie.

Le Comité de direction vote à bulletin secret pour désigner le pays hôte de la prochaine conférence ministérielle. La Hongrie obtient la majorité des voix et accueillera donc la prochaine MSL en 2016.

Les Comités examinent les différents thèmes possibles pour la conférence dont la bonne gouvernance, la durabilité des grands événements sportifs et les sports de combat. Une majorité d'Etats semblent préférer la question de la bonne gouvernance mais si ce vaste sujet est choisi, il faudra déterminer sous quel angle nouveau l'aborder.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'élaborer, pour la prochaine réunion du Bureau, une proposition concernant le thème de la prochaine conférence ministérielle.

9.3 Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle – Bakou, 13 juin 2015

Les Comités prennent acte des informations fournies par le délégué de l'Azerbaïdjan et, sur la base du document de travail intitulé « la durabilité sociale des grands événements sportifs », discutent de la façon dont l'APES pourrait donner suite à ce thème. Le Secrétariat suggère de créer une interface entre la GRI (Global Reporting Initiative) et l'action que les Etats pourraient entreprendre pour renforcer la durabilité sociale des grands événements, qui couvre les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Décision : le Comité de direction charge son Bureau d'assurer le suivi de ce thème.

10. Activités de l'APES sur la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans et par le sport

Conférence « Sport et prisons » (Paris, 16-17 juin 2014)

Les Comités prennent acte du rapport et des conclusions de la Conférence politique de 2014. Ils prennent note également des informations actualisées fournies par le Secrétariat sur les suites données à cette Conférence sous la forme d'une publication de l'APES actuellement en cours d'élaboration et fondée sur l'analyse du questionnaire adressé aux administrations pénitentiaires de toute l'Europe concernant la pratique du sport dans ces établissements.

Conférence sur la tolérance et la diversité à travers l'éducation physique (automne 2015)

Le Secrétariat confirme que cette année, la Conférence politique annuelle aura lieu en Slovénie, les dates possibles en novembre étant actuellement à l'étude. La Conférence combinera les résultats des modules de formation du Projet Pestalozzi en cours et la faculté du sport de prévenir le harcèlement entre pairs et la violence à l'école.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'élaborer, en coopération avec la délégation slovène, la fiche d'information concernant cet événement et de la distribuer aux membres du Comité de direction et du Comité consultatif en confirmant dès que possible les dates fixées.

Discussion sur les activités de 2016 concernant « les nouveaux immigrés et le sport »

Suite à un exposé du Secrétariat sur ce thème, les délégations discutent de la nécessité de définir le terme « immigrés » en l'espèce car il pourrait avoir plusieurs sens. Un délégué suggère de traiter, à titre de sous-thème distinct, les problèmes liés aux réfugiés que rencontrent les villes européennes.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'élaborer la fiche d'information sur ce thème en vue d'une discussion approfondie à la prochaine réunion du Bureau.

Décision sur des groupes spécifiques/thèmes pour 2017

Les Comités prennent acte des informations fournies par le Secrétariat sur les trois thèmes relatifs à la diversité qu'il a proposés pour 2017. Le Secrétariat est prêt à examiner aussi toute autre suggestion émanant des délégations.

Les délégations sont favorables au troisième thème suggéré, à savoir : « œuvrer ensemble à la construction et à la consolidation de la démocratie, de la tolérance et de l'inclusion » qui serait un moyen de mettre en lumière les thèmes traités jusqu'ici et de rendre compte des réalisations de l'APES dans ce qui sera sa dixième année d'existence.

Décision : le Comité de direction décide de choisir pour 2017 le thème lié à la diversité, à savoir : « Œuvrer ensemble à la construction et à la consolidation de la démocratie, de la tolérance et de l'inclusion ».

11. Projets du sport financés par des fonds extrabudgétaires

11.1 Introduction par le Secrétariat

Les Comités prennent acte de l'exposé du Secrétariat sur les cadres logiques (« logframes »), les procédures de financement au sein du Conseil de l'Europe et le recours aux contributions volontaires. Le Secrétariat signale les discussions en cours au sein de l'UE sur la possibilité de conclure, en 2016, un accord en vue de l'octroi de subventions directes pour des projets sur des thèmes spécifiques au Conseil de l'Europe comme l'approche intégrée de l'égalité, la violence de spectateurs ou le trucage de matchs.

11.2 Projets conjoints avec l'Union européenne

a) Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs (PSS)

Les Comités prennent acte des informations fournies par les représentants des partenaires du projet concernant le contexte du projet (objectifs, cadre normatif, partenaires, etc.) et la présentation de la boîte à outils finale.

La Présidente encourage les membres du Comité de direction et du Comité consultatif à examiner les suggestions visant à assurer le suivi de cet important projet et à promouvoir la boîte à outils du PSS dans leurs propres activités.

b) Eventuels projets conjoints en 2016

i) « Keep Crime out of Sport »

Les Comités prennent acte de la situation concernant la demande de financement adressée par le Conseil de l'Europe à l'UE (DG Affaires intérieures) en vue de cofinancer un projet qui réunirait les acteurs internationaux les plus importants en matière de lutte contre le trucage de matchs. Le Secrétariat décrit les types d'activité et précise quel est le budget prévu pour le projet, en formulant l'espoir que le fonds de réserve du Conseil puisse servir à financer sa part du budget.

ii) Coopération sur Erasmus+

Le Secrétariat fait état de la décision prise au cours des discussions de la veille concernant le souhait du Comité de direction de lancer un questionnaire sur les mesures mentionnées dans la Recommandation CM/Rec(2015)2 et de faire une compilation des bonnes pratiques et des instruments des Etats membres. Il suggère d'inviter l'UE à coopérer avec l'APCE sur cette activité. Le Comité de direction encourage le Secrétariat à poursuivre ses efforts de coordination avec l'UE.

11.3 Eventuels projets financés par des contributions volontaires

a) Bonne gouvernance

Les Comités prennent acte de l'exposé de M. Michaël Mrkonjic, Collaborateur scientifique, et des approches possibles qu'il a suggérées pour développer la recherche sur les effets de la bonne gouvernance et les rapports entre les différents aspects de l'autonomie (politique, économique, etc.).

*

* *

Deuxième partie de la réunion (à huis clos)

12. Statut et Règlement de l'APES

12.1 Questions statutaires et politiques concernant l'APES

Le Comité de direction prend acte des informations présentées par le Secrétariat concernant la décision d'actualiser le statut de l'APES adoptée par les Délégués des Ministres.

Le Comité de direction examine le projet en cours visant à actualiser le mandat du Comité consultatif et croit savoir que le Comité consultatif souhaite depuis quelque temps faire des propositions. Toutefois, étant donné que les propositions n'ont pas encore été approuvées par consensus au sein du Comité consultatif, le Comité de direction décide de reconduire le mandat tel qu'il existe actuellement pour une seule année. Le Comité de direction espère que le Comité consultatif soumettra des propositions de modification à temps pour la 10^e réunion conjointe de l'année prochaine.

Décision : le Comité de direction décide de reconduire le mandat du Comité consultatif pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 août 2016.

13. Elections

Le Comité de direction élit par acclamation les personnes suivantes :

Président(e) et vice-président(e) :

- Wendela Kuper (Pays-Bas) est réélue présidente pour deux ans ;
- Alexandre Marguerite (France) est élu vice-président pour deux ans.

Bureau du Comité de direction :

- Alexey Morozov (Fédération de Russie) est élu membre du Bureau pour deux ans ;
- Óskar Þór Ármannsson (Islande) est élu membre du Bureau pour deux ans ;
- Zoran Verovnik (Slovénie) est réélu membre du Bureau pour deux ans ;
- Marko Begović (Monténégro) est réélu membre du Bureau pour deux ans ;
- Samira Hemama (Maroc) est élue membre du Bureau pour deux ans ;
- Krisztina Göntér (Hongrie) est élue membre du Bureau pour deux ans (en tant que représentante du pays hôte de la prochaine Conférence des ministres).

Rapporteur(e) sur l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Marko Begović (Monténégro) est réélu Rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour deux ans.

14. Finalisation du Programme d'activité 2016

Le Comité de direction prend acte du projet de liste d'activités qui a été actualisé par le Secrétariat conformément aux propositions de la veille.

En réponse à une question de la déléguée finlandaise concernant le résultat attendu n° 2 (recherche sur un nouveau thème à définir), le Secrétariat indique que la procédure de sélection d'un(e) chercheur/se n'est pas encore décidée. Une fois que le mandat définitif sera établi, le Secrétariat pourra lancer un appel d'offres. Cette question devrait être examinée plus en détail au sein du Bureau.

Le délégué de la France suggère de garder la référence à la délivrance de visas car ce sera manifestement un thème lié aux activités de 2016 sur la question de la diversité en rapport avec les immigrés et le sport.

Le Comité de direction convient de réaffecter la somme de 10 000 euros à l'activité n° 2 sous la rubrique « Coopération avec d'autres organisations » plutôt que de la laisser pour mémoire.

Décision : le Comité de direction adopte les priorités, la liste des activités et le projet de budget pour 2016 avec les modifications mentionnées ci-dessus. En outre, il délègue au Bureau la responsabilité de suivre leur mise en œuvre et de veiller à leur actualisation.

*

* *

Troisième partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

15. Visibilité

Les Comités prennent acte des informations actualisées du Secrétariat concernant les nouveaux projets de publication actuellement en cours ainsi que la situation relative à la création du nouveau site web « sport ». Le Comité de direction délègue au Bureau la responsabilité d'assurer le suivi et l'actualisation de la liste des publications.

16. Divers

Le Secrétariat remercie les délégations de leur participation à cette réunion qui a permis d'atteindre le quorum et de mettre en œuvre sans accroc les procédures de vote. Il invite, néanmoins, les Etats à faire au Secrétariat des suggestions concernant l'amélioration de la gestion des réunions.

La Présidente remercie les membres sortants du Bureau du Comité de direction (Satu Heikkinen et Pascal Chatelain) de leur contribution active.

Le délégué de « Play the Game » (PTG) remercie l'APES de bien vouloir coopérer à l'organisation d'un événement lors de la Conférence PTG en octobre. Il invite les Etats membres de l'APES à le contacter s'ils souhaitent proposer des experts ou orateurs ou bien jouer de quelque autre manière un rôle actif dans l'organisation de la Conférence.

17. Date et lieu des prochaines réunions

La 10^e réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif se tiendra les 17 et 18 mai 2016 (à confirmer selon la disponibilité des salles et sous réserve que ces dates ne coïncident pas avec les sessions parlementaires à Strasbourg).

Ordre du jour annoté

Mercredi 20 mai : première partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

1. Ouverture de la réunion

Allocutions de :

- Mme Wendela Kuper, Présidente du Comité de direction
- Mme Sarah Lacarrière, Présidente du Comité consultatif

2. Adoption de l'ordre du jour

Les Comités sont invités à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

EPAS (2015) 14rev

3. Discussion et échange avec l'invitée spéciale

3.1 Le rôle de la Banque et les possibilités de financement relatives aux installations et infrastructures sportives :

- Présentation par Mme Giusi Pajardi, Chef de Secrétariat, Accord partiel de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)

4. Rapports et activités

4.1 Listes de décisions des réunions suivantes :

- Réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES, 21-22 mai 2014
- Réunion du Bureau du Comité de direction, 13 novembre 2014
- Réunion du Bureau du Comité de direction, 16 mars 2015

EPAS (2014) 40rev

EPAS (2014) 65

EPAS (2015) 20

Les Comités sont invités à prendre note des rapports.

4.2 Réseau de régulateurs nationaux du marché des paris sportifs

- 2^e réunion du réseau, la Haye, 11 décembre 2014
- 3^e réunion du réseau, Oslo, 18 mars 2015

EPAS (2015) 2rev

EPAS (2015) 29

Les Comités sont invités à prendre note des rapports des réunions du réseau.

4.3 Activités des Comités conventionnels

- *M. Sergey Khrychikov – Chef des Conventions du sport*

Les Comités sont invités à prendre note de la présentation orale sur les derniers développements dans le secteur des Conventions.

4.4 Nouvelles récentes du Conseil de l'Europe

- Comité des Ministres
- Assemblée parlementaire :
 - Echange de vues avec M. Michael Connarty sur la Résolution 2053 (2015) : « La réforme de la gouvernance du football ». Résolution 2053

4.5 Avancement des activités de l'APES en cours

Programme 2015 en cours et budget de l'APES :

- Programme d'activités et budget 2015 mis à jour EPAS (2015) 7rev
- Calendrier d'activités 2015 Sport (2015) 1

Les Comités sont invités à prendre note de l'état d'avancement du programme d'activités 2015 tel que mis en œuvre sous la supervision du Bureau du Comité de direction. Le Comité de direction est invité à décider d'éventuelles modifications.

5. Etablissement de normes et suivi

5.1 Rapport d'étape sur les signatures et ratifications de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives, et futures activités de promotion

5.1.a Résumé des sous-groupes de la Conférence internationale sur la promotion et la mise en œuvre de la Convention, Oslo, 17-18 mars 2015 EPAS (2015) 28
Les Comités sont invités à prendre note du rapport.

5.1.b Coopération avec les états tiers
Les Comités sont invités à prendre note de la mise à jour par le secrétariat.

5.1.c Contribution financière des Etats non membres du CdE EPAS (2015) 17rev
au coût de la convention, en particulier lorsque combinée à l'adhésion de l'APES
Les Comités sont invités à prendre note de la mise à jour par le secrétariat et à discuter des actions à prendre.

5.1.d Signature de la convention par des états non européens
Les Comités sont invités à prendre note de la mise à jour par le secrétariat sur un deuxième événement de signature.

5.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Points de discussion :

- Qu'ont fait les Etats membres ? Quelles démarches avez-vous entreprises pour mettre en œuvre cette recommandation ?
- Quels sont vos besoins pour mieux promouvoir et mettre en œuvre cette recommandation ?
- Quelles sont vos attentes auprès de l'APES ? Que pourrait faire l'APES pour faciliter la mise en œuvre ?

Propositions d'activités :

- Développer une boîte à outils (tel que PSS) pour mettre en œuvre la recommandation au niveau national

CM/Rec(2015)2
Déclaration de Brighton

- Préparer des outils de communication qui présentent la recommandation, comme par exemple des présentations Powerpoint, vidéo, et traduire la recommandation et son rapport dans d'autres langues.
- Proposition simplifiée d'un atelier national sur l'approche intégrée, avec offre de soutien (intervenants internationaux, expert proposé par l'APES)
- Mise en place d'un réseau d'experts responsables de la mise en œuvre de l'approche intégrée dans le sport au niveau national (ministères et organisations sportives nationales faîtières), et organiser une réunion internationale ou un atelier pour ces experts.
- Elaborer, en coopération avec d'autres organisations et réseaux pertinents, des indicateurs d'égalité entre femmes et hommes
- Elaborer un questionnaire de suivi sur les mesures mentionnées dans la recommandation, afin d'avoir un état de la situation dans l'année Y, et de pouvoir la comparer dans l'avenir à l'année Y+2 ou Y+5
- Collecter les bonnes pratiques et outils, et les partager en ligne.

Les Comités sont invités à prendre note de la recommandation adoptée et de son rapport explicatif, et à discuter des activités éventuelles liées à sa mise en œuvre dans les Etats membres.

5.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations

CM/Rec(2012)10

Points de discussion :

- Depuis l'adoption de la recommandation, quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour sa diffusion, ou pour réfléchir sur la mise en œuvre en partenariat avec d'autres ministères ou organisations sportives ?
- Que peut-on mettre en œuvre pour rappeler ses propositions ? Quelles sont vos attentes auprès de l'APES

Propositions d'activités :

- Organiser une Conférence afin d'obtenir un bilan, en collaboration avec l'Union Africaine, avec le mouvement sportif (UEFA, CAF) et avec l'Organisation internationale pour les migrations. Collecter les bonnes pratiques des états qui ont abordé cette question et les publier
- Commander un rapport à un consultant sur l'évolution de la situation
- Mettre à jour la bibliographie et rassembler des informations récentes

Les Comités sont invités à discuter de la manière de suivre la mise en œuvre de cette Recommandation dans les Etats membres (visites consultatives, questionnaires, etc.).

5.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage

Points de discussion :

- Les gouvernements devraient-ils réfléchir à des mesures plus élaborées pour en améliorer l'encadrement et en atténuer les risques (les procédures d'autorisation concernant la tenue de

EPAS (2014) 67
EPAS (2015) 24
Rec No. R (99) 11

manifestations publiques incluses) au lieu de recommander leur interdiction pure et simple, qui n'est par ailleurs pas respectée ?

- Compte tenu de l'autonomie du mouvement sportif, les gouvernements et le mouvement sportif ne devraient-ils pas se consulter ou avoir une approche coordonnée lorsqu'il s'agit de reconnaître les sports de combat ?
- La sécurité et la santé des pratiquants d'un sport de combat sont importantes – comment l'APES peut développer l'implication des autres parties prenantes concernées par le sujet ?
- APES doit-il collecter des informations supplémentaires sur les combats libres auprès d'autres états membres ? Si oui, comment ?

Propositions d'activités :

- Réviser de la Recommandation (99) 11 ou lancer les travaux sur une nouvelle recommandation sur les sports de combat ?
- Ouvrir la discussion à un débat public et réunir des spécialistes, des scientifiques et des organisations concernées, afin d'approfondir la question ?

Les Comités sont invités à prendre note du compte-rendu succinct de la Table ronde tenue à Paris le 12 novembre 2014, et à discuter des actions à prendre concernant cette recommandation.

5.5 Respect des engagements – harmonisation de procédures

Le Comité de direction est invité à prendre note du document concernant les modalités pratiques des visites de suivi et à discuter des principes spécifiques aux visites organisées par l'APES à faire figurer dans l'annexe.

Sport (2015) 3rev1

5.6 Visite consultative – la Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Comité de direction est invité à prendre note du rapport.

EPAS (2015) 30

6. Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

6.1 Comité de direction : nouveaux Etats membres et Etats observateurs

Les Comités sont invités à prendre note de la présentation orale du secrétariat.

6.2 Comité consultatif : renouvellement des membres

Le Comité de direction est invité à approuver la demande de renouvellement de neuf organisations dont le mandat expire en 2015 (ENGSO, UEFA, TAFISA Europe, EGLSF, Association "La Paix par le Sport", Union européenne de judo, Association européenne de rugby, Réseau européen des athlètes étudiants, Fédération Internationale du Sport Universitaire).

EPAS (2015) 6
EPAS (2015) INF09

7. Aperçu de l'actualité sur la coopération internationale dans le domaine du sport

Présentations par M. Kevin Carpenter, consultant, LawInSport:

7.1 du point de vue gouvernemental

7.2 du point de vue non-gouvernemental

Ces deux présentations fourniront des informations générales sur l'état des lieux de la coopération internationale en matière d'orientation des politiques sportives, à la fois du point de vue des gouvernements mais aussi de celui du mouvement sportif. Les présentations sont basées sur des données rassemblées par M. Carpenter et fournies par les organisations respectives. Aucun document ne sera distribué comme document de réunion ; les documents seront disponibles dans la rubrique « Rapports » du site internet de l'APES. Les Comités sont invités à réagir aux présentations et à en prendre note.

8. Priorités du programme d'activités 2016

- Activités 2016
- Discussion concernant le transfert des fonds au Compte spécial

EPAS (2015) 33

Les comités sont invités à discuter des priorités du programme d'activités de l'APES en 2016 et à valider et à établir la liste des activités. A la lumière des priorités accordées et des commentaires préliminaires, le projet de liste d'activités sera mis à jour pour approbation le lendemain.

Le Comité de direction est invité à trancher la question de transférer du budget directement au compte spécial, au cas où les projets avec l'UE sont retenus en 2016.

(Fin de la journée)

Jeudi 21 mai : Comité de direction et Comité consultatif

9. Réunions ministérielles

9.1 Suivi de la 13^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport (MSL13)

MSL13 (2015) 66rev1

Les comités sont invités à prendre note de l'avancement du suivi et, si nécessaire, à faire des commentaires.

9.2 14^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport (MSL14) - 2016

EPAS (2014) INF12

- Mise à jour par le secrétariat
- Décision sur le pays organisateur
- Discussion sur thèmes éventuels

Les Comités sont invités à prendre note des informations fournies.

Le Comité de direction est invité à prendre une décision concernant le pays organisateur de la prochaine conférence ministérielle et à réfléchir à des thèmes éventuels pour cette conférence.

9.3 Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle – Bakou, 13 juin 2015

EPAS (2015) 16rev1

- Présentation par le secrétariat

EPAS (2015) 27rev

Les Comités sont invités à prendre note des informations fournies et, sur la base du document de discussion sur « La durabilité sociale des grands événements sportifs », à discuter d'un éventuel suivi à ce sujet.

10. Activités de l'APES sur la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans et à travers le sport

- Conférence « sport et prisons » (Paris, 16-17 juin 2014)
- Conférence sur « La tolérance et la diversité à travers l'éducation physique » (l'automne 2015)
- Discussion sur les activités 2016 sur « Les nouveaux immigrés et le sport »
- Décision sur des groupes spécifiques/thèmes pour 2017

EPAS (2014) 51

EPAS (2015) 15

EPAS (2015) 31

Les Comités sont invités à prendre note des informations communiquées par le Secrétariat et à exprimer leur opinion sur les activités de l'APES liées à la diversité.

Le Comité de Direction est invité à prendre une décision sur la poursuite des travaux de l'APES concernant la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination, à préparer le thème 2016 sur « Les nouveaux immigrés et le sport » et à décider d'un thème pour 2017.

11. Projets du sport financés par des fonds extrabudgétaires

11.1 Introduction par le secrétariat

Les comités sont invités à prendre note des informations fournies par le Secrétariat

11.2 Projets joints avec l'Union européenne

a) Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs (PSS)

- Rapport d'évaluation intermédiaire
- Présentation de la « boîte à outils »
- Suivi du projet

EPAS (2015) 13

Les comités sont invités à prendre note des informations fournies par les représentants des partenaires du projet.

b) Eventuels projets joints en 2016

- i) « Keep crime out of sport »
- ii) Coopération sur Erasmus+

Les Comités sont invités à prendre note des informations présentées par le Secrétariat et à discuter du développement de la coopération interinstitutionnelle entre l'APES, le Conseil de l'Europe, et l'Union européenne.

11.3 Eventuels projets financés par des contributions volontaires

a) Trucage des matches

b) Bonne Gouvernance

- Présentation par M. Michaël Mrkonjic, Collaborateur scientifique

EPAS (2015) INF07

c) Présentation par le secrétariat sur les cadres logiques

Les Comités sont invités à prendre note des informations présentées et à approuver les cadres logiques tels que présentés. Le Comité de direction est invité à déléguer au Bureau la responsabilité de suivre la mise à jour de ces cadres.

Deuxième partie de la réunion (à huis clos)

12. Statut de l'APES et réglementations

12.1 Questions statutaires et politiques concernant l'APES

- Présentation (par le Secrétariat) de la mise à jour des amendements du statut de l'APES

CM/Res(2015)4
EPAS (2015) 36

- Renouvellement du mandat du Comité consultatif

Le Comité de direction est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat.

EPAS (2015) 25rev

Le Comité de direction est invité à renouveler le mandat révisé du Comité consultatif pour une période d'un an.

13. Elections

- Président(e) et Vice-Président(e)
 - Bureau du Comité de Direction
 - Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Le Comité de Direction est invité à procéder aux élections.*

EPAS (2012) 31rev

14. Approbation de la liste des activités 2016

- Liste d'activités 2016
- Le Comité de Direction est invité à discuter de la liste d'activités mise à jour, à adopter les priorités, la liste d'activités et le projet de budget 2016 et à déléguer au Bureau la responsabilité de suivre sa mise en œuvre et sa mise à jour.*

EPAS (2015) 33rev

Troisième partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

15. Visibilité

Liste des publications et projets de publications

- Présentation (par le Secrétariat)
- Nouveau site web

Les comités sont invités à prendre note des informations présentées par le Secrétariat, à discuter et à décider d'éventuelles nouvelles publications. Le Comité de direction est invité à déléguer au Bureau la responsabilité de suivre et de mettre à jour la liste des publications.

EPAS (2015) 11rev

16. Divers

17. Date et lieu des prochaines réunions

- 10^{ème} réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif (mai 2016, date à confirmer)

Annexe II

List of participants / Liste des participants**CHAIR / PRÉSIDENCE (NETHERLANDS / PAYS-BAS)**

Ms Wendela KUPER
 Senior policy advisor
 Sports Department
 Ministry of Health, Welfare and Sport

GOVERNING BOARD / COMITE DE DIRECTION**ALBANIA / ALBANIE**

Mr Engjell BEGALLA
 Minister Counsellor
 Albanian Permanent Representation to CoE

ANDORRA / ANDORRE

Mr Jordi BEAL VILAGINES
 Coordonnateur aux Sports
 Gouvernement d'Andorre
 Secrétariat d'Etat aux Sports

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Ilham MADATOV
 Head of International Relations Department
 Ministry of Youth and Sport

Mr Rauf ALIYEV

Member of the Azerbaijan National Parliament (Milli Majlis)

BELARUS

Mr Siarhei ZIAZIULIN
 Head of International Cooperation Department
 Ministry of Sports and Tourism

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Suvad DZAFIC
 Assistant Minister
 Head of Department for Sports
 Ministry of Civil Affairs of Bosnia and Herzegovina

CROATIA / CROATIE

Ms Marija CRNKOVIC
 Head of International Sports Cooperation Department
 Ministry of Science, Education and Sports

DENMARK / DANEMARK

Mr Mads Hovøre ANDERSEN
Head of Section
Ministry of Culture

ESTONIA / ESTONIE

Mr Tõnu SEIL
Secretary General on Sport
Ministry of Culture

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu HEIKKINEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture

FRANCE

Mr Alexandre MARGUERITE
Chef du bureau des relations internationales
Direction des Sports
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

GEORGIA / GEORGIE

Mr Anatoli Korepanov
Deputy Head, International Relations and European Integration Department
Ministry of Sport and Youth Affairs of Georgia

GREECE / GRECE

Mme Vassiliki YIANNAKAKI
Adjointe au Représentant permanent

Mme Hélène CHRYSSOFAKI
Adjointe au Représentant permanent

HUNGARY / HONGRIE

Ms Krisztina GÖNTÉR
Senior advisor
EU and international relations
Ministry of Human Resources
State Secretariat for Sport and Youth

Mr Ferenc ROBÁK
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative of Hungary to the Council of Europe

Ms Adrienne TÓTH-FERENCI
Deputy to the Permanent Representative

ICELAND / ISLANDE

Mr Oskar Þór ÁRMANNSSON
Adviser
Department of Cultural Affairs
Ministry of Education, Science and Culture

LATVIA / LETTONIE

Mr Edgars SEVERS
Deputy State Secretary – Director of the Sports Department
Ministry of Education and Science

Mr Kaspars RANDOHS
Deputy Chair of the EU Council Working Party on Sport
Sports Department
Ministry of Education and Science

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Edis URBANAVICIUS
Director General
Department of Physical Education and Sports
Government of the Republic of Lithuania

Mr Arturas KULNIS
Chief Specialist
Department of Physical Education and Sports
Government of the Republic of Lithuania

LUXEMBOURG

Ms Karin SCHANK
Conseillère de direction
Ministère des Sports

MALTA / MALTE

Dr Chris BONETT
Vice President / Head of Legal & Football Governance Department
Malta Football Association

MONTENEGRO

Mr Marko BEGOVIĆ
Advisor for international relations and high performance sport
Directorate for Youth and Sports

MORROCCO / MAROC

Ms Samira HEMAMA
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Chef de la Division du Sport de Haute Compétition

Mr Khalid EL BATTACHI
Vice-Consul

Mme Naoual JOUIHRI
Vice-Consule

MONACO

Ms Catherine FARNETI
Chef de Section
Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

NORWAY / NORVEGE

Mr Øyvind Mehus SJURSEN
Senior Adviser
Department of Sport Policy
Norwegian Ministry of Culture

POLAND

Ms Anna ZDUNEK
Main Expert
Department of Strategy and International Co-operation
Ministry of Sport and Tourism

PORTUGAL

Mr Luís Filipe CASTRO MENDES
Ambassadeur
Représentant Permanent du Portugal auprès du CoE

Mr Paulo Neves POCINHO
Deputy Permanent Representative of Portugal to the CoE

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV
Director of the Department of winter sport's development and preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of Sport

Ms Marina SEDUGINA
Expert / Adviser of the international Department for co-operation in the sphere of sports
Ministry of Sport

SERBIA / SERBIE

Ms Snežana PETROVIĆ
Deputy to the Permanent Representative

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary
Ministry of Education, Science, Culture and Sport

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Pascal CHATELAIN
Juriste, Responsable des affaires internationales
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral du sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Ms Sarah LACARRIERE (Chair of the EPAS Consultative Committee)
Integrity Officer, Sports Integrity Unit
SportAccord

Mr Ioannis PSILOPOULOS
General Secretary
European Fair Play Movement (EFPM)

Mr Michal BUCHEL
Chief Executive Officer
International Sambo Federation (FIAS)

Mr Detlef DUMON
International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)

Mr Martin HOLZWEG
European Physical Education Association (EUPEA)
Executive Committee Member (Scientific Advisor)

Mr Jens Sejer ANDERSEN
International Director
Danish Institute for Sport Studies / Play the Game

Mr Matthias VAN BAELEN
Policy Officer
EOC EU Office

Mr Kole GJELOSHAJ
Director Educational Services
Coordinator Protocol
Fédération Internationale du Sport Universitaire (FISU)
International University Sports Federation

Mr Dionysios (Denis) KARAKASIS
TAFISA
Greece

Mr Norbert KEVER
Executive Director
International School Sport Federation

SPEAKERS / INTERVENANTS

Mr Michael CONNARTY
Member of Parliament
Linlithgow & East Falkirk constituency
United Kingdom

Mr Kevin CARPENTER
Consultant & LawinSport Editorial Board
United Kingdom

Ms Laura EDDIE
National Awards Manager
SportsAid (PSS Partner)

Ms Cátia SAPINA RELÍQUIAS TERESA
SportAccord (PSS Partner)

Mr Michael MRKONJIC
Scientific Collaborator
Centre international d'Etude du Sport (CIES)

* * *

APOLOGISED / EXCUSES

Mr Mher ANANYAN, Armenia
Mr Jonas BAER-HOFFMANN, FIFPro Division Europe
M. Gilles BIZOT, FIRA-AER
Mr Jan COOLEN, International School Sport Federation
Mr Mogens KIRKEBY, ISCA President
Mr Martin Holmlund LAUESEN, Ministry of Culture, Sport Unit, Denmark
Mr Yoav RAM, Israel Sport Authority, Ministry of Culture and Sport, Israel,
Mr Jeff REYMOND, EU Athletes
Ms Karine TEOW, Peace and Sport

* * *

SECRETARIAT / SECRETARIAT

DIRECTORATE OF HUMAN DIGNITY AND EQUALITY /
DIRECTION DE LA DIGNITE HUMAINE ET DE L'EGALITE
Agora building, 1 quai Jacoutot, F-67000 STRASBOURG

EPAS / APES

Mr Stanislas FROSSARD, EPAS Executive Secretary

Mr Michael TRINKER, PSS Project Manager

Ms Heather STEWART, Administrative Assistant

Ms Caroline LARGHI, Administrative Assistant

SPORT CONVENTIONS / CONVENTIONS DU SPORT

Mr Sergey KHRYCHIKOV

Head of the Council of Europe Sport Conventions Division